

Pour une politique du logement plus volontariste

C'est dans cette période de confinement que la qualité du logement prend de l'importance. Malgré un programme de rénovation en cours dans le quartier Bernard de Jussieu, il reste beaucoup à faire pour accroître et rénover le parc de logements sociaux de la ville, dont certains dépendent du département. La dynamique pour inscrire Versailles dans une trajectoire de rattrapage pour atteindre le taux de 25% de logements sociaux en 2025 n'est pas au rendez-vous. En témoigne l'évolution de ce taux qui plafonne en dessous de 20%. Les objectifs assignés par l'Etat ne sont pas respectés malgré un ensemble de projets sortis de terre.

Pourtant, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) participe à la conservation du patrimoine et à l'embellissement de la ville en ce que le travail sur le bâti existant permet la rénovation d'immeubles anciens et dégradés, qui ne manquent pas à Versailles. Plusieurs exemples récents nous rappellent les risques considérables que des chantiers mal maîtrisés font prendre aux propriétaires et aux habitants. Le traitement de certains dossiers et le suivi de la mise en œuvre des solutions suite à sinistre ou arrêté de péril sont trop lents. La première exigence à avoir est la rapidité et l'efficacité de la prise en charge des situations à risques ou de détresse liées à des problèmes de logement et de la mise en œuvre de solutions humaines.

La seconde est de mener une politique du logement plus ambitieuse : intégrer un minimum de 40% de logements sociaux dans les programmes neufs (vs <30%), racheter à l'Etat une partie des logements du quartier Satory pour les rénover et les transformer en logements locatifs sociaux, réaliser un diagnostic foncier avec l'aide des services de l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France pour identifier les futurs secteurs de renouvellement urbain, définir une politique anticipatrice d'acquisition immobilière massive en lien avec les bailleurs sociaux de la ville pour rénover et conventionner des logements sociaux dans le bâti existant, renforcer les contrôles a priori et le suivi des chantiers pour protéger le patrimoine des avoisinants, développer les baux réels solidaires afin de diversifier les parcours résidentiels pour les étudiants, les jeunes actifs, les personnes âgées et les familles et développer l'accessibilité.

La rénovation du parc existant est aussi un impératif écologique. Le plan de relance prévoit des mesures dédiées à la rénovation thermique des logements sociaux (500M€). Profitons-en pour réviser les programmes de rénovation en cours pour les en faire bénéficier.

La politique du logement doit permettre de répondre aux besoins de chacun, de façon digne, solidaire et inclusive, tout en respectant le patrimoine exceptionnel de Versailles. Elle doit être repensée pour en faire un levier de relance économique et de transition écologique.

Anne-France Simon

Ensemblevivonsversailles.fr

ensemblevivonsversailles@gmail.com